



Protocole barrière du Château de la Créé

Suite au **COVID-19** et pour garantir la sécurité de tous, nous avons mis en place un protocole barrière, orienté sur 4 axes.

- 1) L'accueil physique des clients
- 2) Durant les expériences
- 3) La boutique
- 4) La prise de congé

(Détails ci-dessous)

Cette charte a pour but d'inscrire dans la durée les bonnes pratiques et les gestes barrières. En respectant collectivement ces règles, chacun pourra vivre sereinement son expérience au **Château de la Créé**.

1. L'accueil physique des clients

Il est fortement recommandé de réserver votre expérience au préalable. Nous nous réservons la possibilité de refuser des visiteurs qui se présenteraient au Château sans réservation si les conditions sanitaires d'accueil ne sont pas réunies. Nous avons adapté nos offres à la situation, en utilisant d'avantage les extérieurs. Les Expériences Château de la Créé et En selle pour les Terroirs de Santenay peuvent se réaliser en groupe constitué ou non, dans un maximum de 3 réservations pour un total de 8 personnes pour la Château de la Créé et de 2 réservations pour un total de 4 personnes pour En selle pour les Terroirs de Santenay.

Pour votre sécurité, nous mettons à votre disposition un gel hydroalcoolique à l'entrée de la boutique, merci de l'utiliser **avant de sonner**. Il vous est demandé de sonner à la porte d'entrée et d'éviter de toucher la poignée, nous viendrons vous ouvrir. Si vous avez des masques, gants, nous vous recommandons de les porter avant même d'entrer dans la boutique. Dans le cas contraire, nous pouvons vous en fournir. Des toilettes sont à votre disposition dans le château, n'hésitez pas à nous solliciter, nous vous indiquerons le chemin. Une personne dédiée à l'entretien du Château les désinfecte plusieurs fois par jour. De la même façon, les poignées de portes, interrupteurs, rambardes et surfaces sont désinfectées deux fois par jour.

Nous vous demandons, une fois à l'intérieur du château, de respecter une distance de sécurité d'au moins 1 m avec la personne qui vous accueillera et qui animera l'expérience. Les enfants sont les bienvenus, ils sont toutefois sous votre responsabilité et doivent respecter les mêmes règles. En cas de pluie, nous vous recommandons de vous munir de votre propre parapluie, nous en avons à disposition le cas échéant. Ils seront désinfectés après chaque utilisation.

Château de la Créé

11 Rue Gaudin, 21590 Santenay
Téléphone : +33 (0)3 80 20 63 36

Internet : www.la-cree.com / E-mail : hospitality@lacree.fr

TVA FR 76 452 219 033 / SIRET 452 219 033 000 19



2. Durant les expériences*

Pendant l'expérience, le port du masque est recommandé en extérieur, et obligatoire en intérieur, (Caves, château, boutique, etc.). Vous devrez respecter une distance de sécurité d'au moins 1m avec la personne en charge de votre accueil au Château de la Créé. Des consignes vous seront données avant le début de chaque expérience. Lorsque la météo le permet, nous privilégierons le déroulement des expériences en extérieur, y compris les dégustations.

Expérience Héritage ou Château de la Créé

Durant les visites, nos caves étant assez étroites, nous vous demandons d'être vigilants quant à cette distanciation.

Pour les dégustations, elles se tiendront en plein air si le temps le permet. Nous n'utiliserons pas de crachoir ; le vin étant un produit de la terre, il n'est pas interdit de l'y renvoyer. Dans le cas où nous faisons une dégustation à l'intérieur, nous mettrons en place un crachoir par personne, une bouteille d'eau par personne ainsi qu'un verre à eau.

Pique-Nique ou Mâchon Bourguignon

Le port du masque est obligatoire en intérieur et recommandé en extérieur. Une fois installés, vous pourrez le retirer. Merci de respecter une distance de sécurité avec la personne en charge de vous accueillir. Nous vous fournirons des sacs poubelles individuels, nous vous indiquerons où les laisser une fois ceux-ci remplis.

Randonnées à vélo

Pour les expériences à vélo, le masque n'est pas obligatoire **dès lors** que vous êtes sur le vélo, mais il le sera, en intérieur, à votre retour au château. Les vélos sont désinfectés avant et après chaque utilisation, il vous sera demandé de les déposer dans un endroit bien précis. Merci de respecter une distance de sécurité.

Pour la dégustation, nous serons masqués et gantés. Dans le cadre d'une dégustation en plein air, aucun crachoir ne sera emporté. Le vin étant un produit venant de la terre, il n'est pas interdit de l'y renvoyer. Cela évite de se passer les uns après les autres un crachoir.

À la découverte de la Côte de Beaune

Cette expérience est réservable uniquement auprès de certains de nos partenaires et requiert l'utilisation d'un van. À la prise en charge des clients et avant de monter dans le véhicule, le port du masque est obligatoire ainsi que la désinfection des mains et ce, à chaque montée dans le véhicule. Cette expérience est limitée à 6 personnes maximum d'un même groupe. À l'extérieur ou lors des dégustations dans les vignes, le port du masque ne sera pas obligatoire à partir du moment où une distance suffisante est respectée.

**Pour toute expérience générant des situations non couvertes ci-dessus, des consignes spécifiques seront communiquées aux participants pendant l'accueil.*

Château de la Créé

11 Rue Gaudin, 21590 Santenay
Téléphone : +33 (0)3 80 20 63 36

Internet : www.la-cree.com / E-mail : hospitality@lacree.fr

TVA FR 76 452 219 033 / SIRET 452 219 033 000 19



3. La Boutique

L'accès à la boutique est limité à 8 visiteurs afin de respecter une distance de 1,5 m entre chacun. Le port du masque est obligatoire. Nous pouvons vous en fournir un si nécessaire. Nous vous demandons de ne pas toucher les bouteilles. Nous prendrons vos commandes derrière le comptoir ou directement sur le lieu de dégustation. Les fiches tarifs plastifiées sont désinfectées après chaque utilisation. Nous désinfectons également notre Terminal de Paiement Électronique après chaque utilisation.

Vous avez la possibilité de faire livrer les vins à votre domicile ou une adresse de votre choix. Pour toute commande à emporter, nous vous la porterons jusqu'à votre voiture.

4. La prise de congé

Malheureusement aucune poignée de main, accolade ou embrassade ne pourra avoir lieu. Nous vous ouvrirons la porte de la boutique, et de la même façon qu'à l'entrée, le gel hydroalcoolique sera disponible à votre sortie.

Ce présent protocole est établi compte tenu de la situation connue à ce jour, et peut être modifié en fonction de l'évolution du **COVID-19**.

28 Juillet 2020, version 1.2

Château de la Créé

11 Rue Gaudin, 21590 Santenay
Téléphone : +33 (0)3 80 20 63 36

Internet : www.la-cree.com / E-mail : hospitality@lacreecre.fr
TVA FR 76 452 219 033 / SIRET 452 219 033 000 19